



L'inspection pédagogique régionale EPS : Jean-Charles THEVENOT / Sébastien FAURE

Par l'intermédiaire de cette lettre régulière, l'inspection pédagogique régionale EPS de l'académie de Poitiers souhaite transmettre les informations et actualités de la discipline aux enseignants, stagiaires, étudiants et chefs d'établissement ...

## Protocole sanitaire en vigueur à partir du 28 février 2022 :

Le niveau 2 (jaune) du protocole sanitaire s'applique pour le second degré.

En intérieur, les activités de contact sans masque (acrosport, combat) ne sont pas autorisées et une distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive. Le port du masque n'est plus imposé en extérieur.

Les activités aquatiques demeurent possibles et organisées dans le respect d'une distanciation adaptée.

Pour les associations sportives, la limitation du brassage doit être effectuée par niveau.



PROTOCOLE SANITAIRE  
ET COVID 19

## Epreuves de certification en lycée GT et pro (CAP et bac pro) et EREA.

1. Les équipes de LGT et LP qui souhaitent **ajuster leurs référentiels ou proposer de nouveaux référentiels** pour la rentrée 2022 devront en effectuer la demande par courriel à [ipr.eps@ac-poitiers.fr](mailto:ipr.eps@ac-poitiers.fr) **impérativement avant le 10 juin 2022** pour une validation finale lors de la commission académique du 27 juin 2022.

**Aucun référentiel ne sera étudié lors de la commission d'octobre 2022.**

2. Les lycées (GT, LP et EREA) qui sont dans **l'incapacité d'évaluer une activité** prévue dans le protocole de certification validé par la commission académique de début d'année doivent :

- **Remplacer** l'activité par une autre activité compatible avec le protocole sanitaire et demander l'ouverture d'EPSNET à [ipr.eps@ac-poitiers.fr](mailto:ipr.eps@ac-poitiers.fr)
- OU **demander** à madame la rectrice la possibilité de supprimer une activité de l'ensemble certificatif pour n'évaluer les élèves que sur la base de deux activités au lieu de trois. Cette demande qui ne peut répondre qu'à des **circonstances exceptionnelles** est effectuée **au moment même** où l'équipe EPS prend la décision de ne pas évaluer cette activité (pas de demande en juin), par courrier signé du chef d'établissement à [ipr.eps@ac-poitiers.fr](mailto:ipr.eps@ac-poitiers.fr)

## Enseignement du savoir nager en collège :

La nouvelle Attestation du « Savoir Nager » en Sécurité (ASNS) publiée au BO le 28 février 2022 est délivrée aux élèves qui ont subi avec succès un contrôle des compétences en matière de sécurité en milieu aquatique. **L'attestation doit être incluse dans le livret scolaire et transmise à l'élève.** Son évolution impacte peu les contenus d'enseignement que l'élève doit acquérir pour valider cette compétence mais invite les équipes à une réflexion approfondie sur son apprentissage au regard des deux années qui viennent de s'écouler.

En cette période d'ajustement des DGH et des emplois du temps, l'inspection pédagogique régionale EPS attire l'attention des équipes sur la nécessité de repenser la répartition des cycles d'enseignement de natation et notamment des séances d'apprentissage du savoir nager en regard du contexte sanitaire qui, pendant deux années complètes, a fortement perturbé ces enseignements contraignant un nombre conséquent d'élèves à ne pas valider l'ASSN. Une réflexion est alors indispensable pour proposer un parcours de formatin sur le cycle 3 (voir même en amont) mais aussi d'organiser des cycles de « rattrapage » pour les classes de 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> qui n'ont pas pu accéder aux bassins pendant cette période.

### Circulaire académique sections sportives scolaires :

La liste des sections sportives pour la rentrée 2022 ainsi que la circulaire académique sont disponibles sur le site académique (cliquez sur le logo).

Parallèlement, [une circulaire concernant les dispositifs préfigureurs](#) a été publiée le 21 octobre 2021.

Les demandes d'ouverture de section sportive pour la rentrée 2023 sont à adresser avant le 14 octobre 2022.



### Semaine Olympique et paralympique 2022



Plus de 100 projets ont été portés par les écoles et les établissements de l'académie de Poitiers au cours cette SOP 22. Vous pouvez prendre connaissance de certains projets sur le [blog académique](#).

### Demande d'équipements lycées :

L'inspection pédagogique régionale incite les équipes de lycée à faire preuve de discernement lors de leurs demandes de subventions pour l'achat notamment de matériel de musculation dont les tarifs peuvent être très onéreux. L'intérêt pédagogique encourage à privilégier les appareils à charge libre plutôt que les appareils à charge guidée qui revêtent une importance moindre pour le développement de la motricité des élèves et **la recherche d'une pratique future en autonomie**. Ce type de matériel étant davantage destiné aux athlètes qui souhaitent développer leur masse musculaire, objectif non prioritaire en EPS.

### Tour Académique du Patrimoine à Vélo :

Retrouvez toutes les publications relatives au [TAPV 2021](#) ainsi que les informations pour suivre vos projets d'établissement. Cliquez sur le logo pour inscrire votre projet pour le TAPV 2022 et contacter les accompagnateurs.



### Labellisation Génération 2024 :



Chaque établissement a jusqu'au 15 avril pour compléter son dossier pour valoriser son projet en cliquant sur le logo ci-dessous. Retrouvez l'ensemble des informations et valorisations des événements sportifs de l'année sur [le blog Génération 2024](#).

### Plan académique de formation 2021-2022 :

A la suite des consignes ministérielles visant à assurer la continuité pédagogique dans les établissements du second degré jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'inspection pédagogique régionale EPS, en accord avec l'EAFC, a été contrainte de limiter le nombre de journées de formations. Ainsi, seules les formations CA5 en lycée, savoir-nager en cycle 3, danse, plus-value du numérique et les préparations aux concours internes seront maintenues cette année. Certaines se dérouleront au mois de juin.

L'ensemble des formations proposées cette année seront reconduites l'année prochaine. Les inscriptions seront ouvertes pendant le mois de septembre 2022.

### Actualités du site pédagogique académique :

[Une présentation du Dr Carré](#) sur les méfaits de la sédentarité.

[Les documents d'information](#) concernant l'entrée en classe S2TMD au lycée Victor Hugo de Poitiers.

[Des contenus de formation en volley-ball](#). Modélisation de l'enseignement de l'activité pour les élèves débutant du collège au lycée.



### Dates et événements à venir :

<b>28 FEVRIER 2022</b>	Rencontres et travaux équipes EPS et IGESR
<b>07 et 08 MARS 2022</b>	Séminaires national des IANE EPS au Futuroscope de Poitiers
<b>18 et 19 MARS 2022</b>	L'AEPS POITIERS invite NICOLAS MASCRET, STAPS DE POITIERS ( <a href="#">AEPS Poitiers</a> )
<b>24 MARS 2022</b>	TASA, Piscine de la Ganterie Poitiers de 13h30 à 16h30
<b>15 AVRIL 2022</b>	Stage plus-value du numérique en EPS, Vivonne